

CD NS	Compétition Départementale d'Animation	
	CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX POUSSINS - AVENIRS	
	PASS' COMPETITION	

DATE	DIMANCHE 19 JANVIER	
LIEU	LE LUDE	
Ouverture Bassin	8h15	14h00
Début Epreuves	9h00	14h45
	100 4N Poussins et Avenirs Pause 25 PAP Avenirs 50 PAP Poussins 100 PAP Poussins 50 DOS Avenirs et Poussins 100 DOS Poussins	6 x 50 NL Mixte 50 BRASSE Avenirs et Poussins 100 BRASSE Poussins 50 NL Avenirs et Poussins 100 NL Poussins

Engagements: Sur Extranat, Période d'engagements du Mardi 7 au Mercredi 15 Janvier minuit avec règlement par chèque

à Denis VAUPRE 287 Rue de Guetteloup 72100 Le Mans
denis.vaupre@wanadoo.fr
Les engagements parvenant après la date limite ne seront pas pris en compte

Droits d'Engagements: 2,20€ / épreuve pour le Championnats Amendes: 5,00€
1,00€ / épreuve pour le Pass'Compétition

Forfait: 2,50€ par réunion

REGLEMENT

Catégories: 2003 50 ou 100 dans les 4 nages - 100 4N
2004 50 ou 100 dans les 4 nages - 100 4N
2005 25 Pap - 50 Dos - 50 Brasse - 50 NL - 100 4N

Compétition réservée aux nageurs Poussins et Avenirs réalisant les temps de la grille Critériums Avenir
Il n'y a pas de temps limite pour le 25 Pap.
Pour les Poussins, un nageur qui réalise le temps du 100m ne peut pas participer au 50m de la même nage
4 épreuves individuelles Maxi par nageur.
Les nageurs nés en 2004 et après doivent posséder le Pass'Compétition pour participer aux Championnats.

Les nageurs passant le Pass'Compétition sont autorisés à nager hors course un 50 m au choix. Les engagements sont à envoyer sur tableau joint par mail pour le 15 janvier au plus tard. Droits d'Engagements 1€

**Les clubs sont tenus de fournir 1 Officiel par tranche de 1 à 8 Nageurs engagés
La non présentation d'Officiel entrainera une amende de 25 Euros par réunion**

RECOMPENSES

1 Médaille aux 3 premiers de chaque épreuves par catégorie
1 Médaille à chaque nageur des 3 premiers relais